



PROCES VERBAL CODIR DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 29 janvier 2026 A 20H30

Lieu : TEAM MEETING

Page | 1

Membres CODIR présents :

- ACAP : FAVREAU N, PARMENTIER P, GAULIN H, HUGUET G,
- CNB : PASCAUD L, POUSET P, LESCURE K,
- COPO Natation : ISSOT G, DEZON C,
- USN24: VEYSSIERE F,
- CN ST ASTIER : BESSE F (Président), BESSE E,
- NAP:

Membres CODIR excusés :

- ACAP : GAULIN I,
- CNB :
- COPO Natation :
- USN24: MOREAUD S,
- CN ST ASTIER :
- NAP: LECUMBERRI C (Président),

Membres CODIR non excusés :

- ACAP : LAPIERRE C,
- CNB :
- COPO Natation :
- USN24:
- CN ST ASTIER : GUILLET L,
- NAP: FRANCESINI H, SIMEON N, MAUGEIN L,

Membres invités hors comité : Il s'agit des personnes de clubs non élus au CODIR

- Agent de développement et autres :
- ACAP : PARMENTIER M (Présidente),
- CNB :
- COPO Natation : ISSOT L (Présidente - excusée),
- USN24 :
- CN ST ASTIER:
- NAP:
- Diffusion aux membres des commissions hors membres du CODIR:





Ordre du jour



Le Comité de Dordogne de Natation invite :

- Les membres du CODIR
- Les Présidents de clubs,
- Antoine Linarès Agent de développement

à assister à la commission Projet de Développement du CND24 qui se tiendra le

JEUDI 29 JANVIER 2026 à 20 h 30

PAR TEAM MEETING sur le lien

<https://teams.microsoft.com/meet/3581842211604?p=t2IDqDf1feld2iwbGby>

S'il s'agit de votre première réunion TEAM, vous pouvez copier le lien ci-dessus directement dans Chrome et suivre les indications demandées. Soit installer TEAM ou utiliser TEAM en ligne.

Page | 2

1. Approbation documents

- o 2025-CDN24 CR 0012 Rev 0 du 25 novembre 2025
- o 2025 CND24 PDO NGN 002-01 Bilan Les Boucles de la Jemaye
- o 2026-CDN24 PDO CR 001 Rev 0 du 21 01 2026
- o

Les documents non transmis à la présente convocation sont disponibles à la lecture sur le site www.cod24natation.com.

2. Financier

- o Position des comptes
- o Subventions

3. Commission sportive (Philippe & Antoine)

30mn

Les documents seront transmis quelques jours avant la réunion pour lecture et prise de connaissance

3.1. Bilan du sondage

3.2. Circuit des P'tits Champions pour les avenirs

- o Avancement, calendrier
- o Programme proposé
- o Fiches individuelles ou carnets de progression du nageur.
- o Système de récompenses
- o financement

3.3. Présentation du calendrier NC 2026

- o Validation du règlement prévisionnel départemental des compétitions.
 - o Document n° 2026 CND24 SPF RG 001 -00 (transmis)
 - o Document n° 2026 CND24 SPF RG 002-00 Fiches (A transmettre)
 - o Document n° 2026 CND24 SPF RG 003 -00 (transmis)
- o Validation du calendrier prévisionnel départemental des compétitions.
 - o 2026 CND24 SPF CA 002-0-Vue globale
 - o 2026 CND24 SPF CA 003-0 Synthèse 24

Page 2



Page 1



3.4. Coupe de France des Départements

- o Etat des lieux des nageurs
- o Comment finaliser 2 équipes Dames et Messieurs
- o Stage Sélection lors des IC U12/U13

3.5. Les officiels

- o Nomination du nouveau référent.
- o Règlement des officiels.

3.6. Natation Artistique.

- o Programme et calendrier 2026.
- o Validation convention Ligue / NAP / CND24 Synchronat du 15/03/2026 à Périgueux.

4. Commission projet de développement

20mn

4.1. Les Boucles de la Jemaye

- o Voir Bilan et perspective 2026 Doc n°2025 CND24 PDO NGN 002-01 Bilan Les Boucles de la Jemaye
- o Voir 2026-CDN24 PDO CR 001 Rev 0 du 21 01 2026
- o Avancement

4.2. Animation sport santé

- o Voir 2026-CDN24 PDO CR 001 Rev 0 du 21 01 2026

4.3. Coupe de France des départements

- o Voir 2026-CDN24 PDO CR 001 Rev 0 du 21 01 2026

4.4. Lutte contre les noyades/AAQ.

- o Stage formateur AAQ à Nontron (Prestation) semaine de Paques
- o FDVA2 2026
- o Appel d'offre JAN Conseil Départemental
- o Point AAQ et prévision AAQ

4.5. DIA

- o Point d'avancement

5. Questions diverses

- 5.1. Point Licences.
- 5.2. Agent de communication. Modification du contrat de Charlotte.

5.3. AG

- o Date AG à modifier (Compétition NA le même jour)
- o Préparation nouveau documents en cours de rédaction qui seront validés en AG :
 - Règlement des officiels : 2026 CND24 SPF RG 004-00 Off
 - Règlement financier : 2026 CND24 FI RG 005-00 Financier
 - Règlement intérieur
- o Postes vacants et positionnement de certaines personnes
- o Bilan de chacune des commissions
- o Budgets prévisionnels

5.4. .../...

En comptant sur votre présence et en vous remerciant

Recevez mes sincères salutations

Laurent PASCAUD,

Cette convocation tient lieu d'ordre de mission

Page 3



Page 4





1. Approbation documents

- 2025-CDN24 CR 0012 Rev 0 du 25 novembre 2025
- 2025 CND24 PDD NGN 002-01 Bilan Les Boucles de la Jemaye
- 2026-CDN24 PDD CR 001 Rev 0 du 21 01 2026
- 2026-CDN24 PDD CR 001 Rev 0 du 21 01 2026
- 2026-CDN24 SPF RG 001 Rev 0 NC
- 2026-CDN24 SPF RG 003 Rev 0 RI Compétitions
- 2026-CDN24 SPF CA 002 Rev 0 Vue Globale
- 2026-CDN24 SPF CA 003 Rev 0 Synthèse 24
- 2026-CND24 SPF CR 001 Rev 0 du 16 janvier 2026
- 2026-CND24 SPF CR 002 Rev 0 du 16 janvier 2026
- 2026-CDN24 CR 003 Rev 0 sondage

Page | 3

Les documents transmis à la présente convocation sont disponibles à la lecture sur le site
www.cd24natation.com

Mise à l'approbation des documents :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

2. Financier

2.1. Position des comptes au 29 janvier 2026

ASS COMITE NATATION DE DORDOGNE

COMPTE CHEQUES 1 N058062105220400000	1 968,74 EUR
LIVRET CMSO N058062105220010000	21 227,43 EUR
Total : 23 196,17 EUR	

Trésorerie compte CRCA : 500€

Le bilan financier en cours de finalisation par Serge ferait apparaître un bénéfice de l'ordre de 3 à 4000€. L'objectif reste de revenir à la trésorerie de 2019 (COVID) de 33 000€.

2.2. Subventions

2.2.1. Conseil Départemental

- Subvention CFD demandée au 31/12/2025 (Manifestations au 1^{er} semestre N+1)
- Subvention la Jemaye : A faire avant le 31/03/2026 (montant 1500€)





- Subvention fonctionnement : A faire avant le 31/03/2026 (montant 2200€)

2.2..2. ANS PSF

- Dates non communiquées. Habituellement en avril 2026.
- Thèmes non communiqués mais NGN, Santé, ETD, développement des pratiques, formations, etc.

2.2..3. ANS PST

- FDVA2 : fond pour le développement de la vie associative => Innovation Lutte contre les noyades Volet 2. Montant estimé en demande entre 3000 et 5000€
- Coordination AAQ et JAN auprès de la SDJES24 : Entre 4000 et 7000€ (proposition de stage JAN sur sites sans pratiquants)
- Guillaume Genoux quitte la direction de la SDJES24 pour la SDJES33.

Page | 4

3. Commission sportive

3.1. Bilan du sondage

- Voir document 2026-CDN24 CR 003 Rev 0 sondage

Mise à l'approbation des documents :

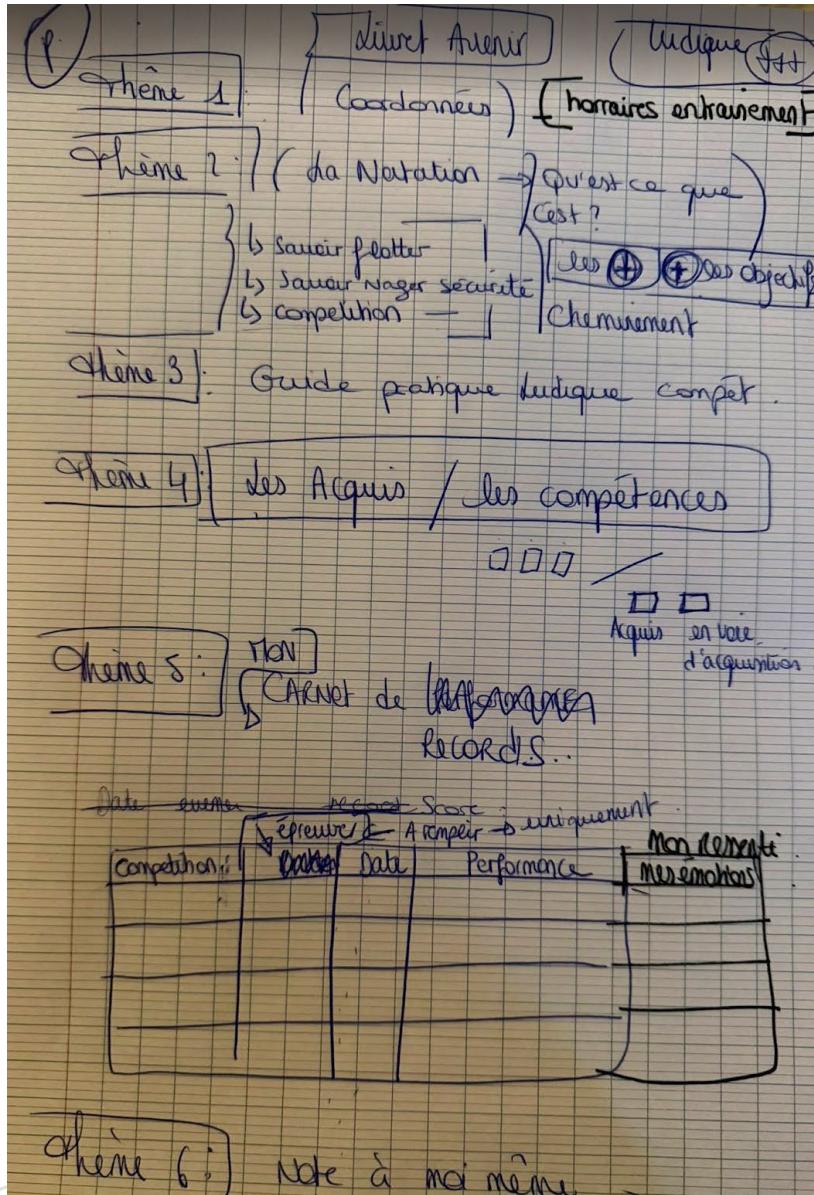
- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

3.2. Mes « des P'tits Champions » pour les Avenirs

- Avancement, calendrier
 - Mise en œuvre janvier 2026
 - Voir document 2026 CND24 SPF CA 003-0 Synthèse 24
- Programme proposé
 - Voir règlement 2026 CND24 SPF RG 001 – 00
- Fiches individuelles ou carnets de progression du nageur.





- Thème à ajouter : Développement durable, inclusion, etc.
- Système de récompenses
 - Diplômes pour les grenouilles
 - A finaliser par rapport au différents barèmes
 - Départementaux Printemps pour les U13 en récompensant les meilleures performances de la journée.
 - Financement
 - 2€ l'engagement sur facture séparée avec tenue d'un fichier excel avec facturation au trimestre.



- Proposition alternative plus simple en gestion et qui au final donne plus de visibilité. Ajouter à la cotisation par club de 350€ un cotisation de 2€ par licence (CPT, NPT, autres) avec engagement gratuit pour le parcours des P'tits champions. Applicable uniquement aux clubs hiver de NC. Par exemple un club qui a 287 licenciés se verrait facturé Partie fixe 350€ (déjà validé et en application) + 2€ x 287€ soit 574€
- Simulation 2026 basée sur licences 2025
 - ACAP : 459 licences soit 918€ (25 NA)
 - CN Bergerac : 429 licences soit 858€
 - CN St Astier : 94 licences soit 188€
 - COPO Natation : 56 licences soit 112€
 - USN24 : 209 licences, soit 0€ ou 1 ou 2€ pour participer au dispositif
 - NAP : 81 licences soit 0€ ou 2€ si adaptation pour NA
 - Total 2076€ ou plus si NAP et USN24 intègrent le dispositif
- La période jusqu'au mois de septembre permettra d'estimer le coût de financement de l'opération. La partie 2 de cotisation sera décidée en CODIR en septembre 2026.

Page | 6

Nathalie nous explique que pour la NA un circuit existe pour les poussines (découverte) qui se fait en licences NPT avec choix vers Interrégions et/ou world Aquatic. Pour accéder en Challenge pas obligation de passer en Découverte. Uniquement SNS exigeait.

Difficile d'intégrer au dispositif les licenciés NA. A revoir dès la sortie de l'ENF. La commission sportive (Philippe et Antoine) devront faire rapidement une réunion avec Hélène et Nathalie pour voir ce qu'il est possible de faire.

Mise à l'approbation des informations :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

3.3. Présentation du calendrier 2026

- Validation du règlement prévisionnel départemental des compétitions
 - Document n° 2026 CND24 SPF RG 001 – 00
 - Document n° 2026 CND24 SPF RG 002-00 Fiches (date rectifiée le 8/03/2026)
 - Document n° 2026 CND24 SPF RG 003 – 00





Mise à l'approbation des informations ci-dessus:

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

Page | 7

- Validation du calendrier prévisionnel départemental des compétitions.
 - 2026 CND24 SPF CA 002-0 Vue globale
 - 2026 CND24 SPF CA 003-0 Synthèse 24

Mise à l'approbation des informations ci-dessus:

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

3.4. Stages nageurs 2025 : Aide financière

L'objectif est comme les années précédentes de récompenser les nageurs les plus méritants en donnant une aide financière en supplément des participations des clubs. Ces aides financières ne doivent pas se substituer aux aides des clubs.

Ces stages concernent les nageurs des catégories Benjamins et Juniors uniquement.

Les critères d'obtention sont :

3.4.1. 1^{er} nageur Homme et dame des deux trophées Benjamins TC

Le premier nageur au niveau départemental des deux trophées Benjamin toutes catégories => Participation financière obtenue par effet rétroactif à un stage, plafonné à un stage. Si le même nageur gagne les deux trophées, il ne recevra qu'une seule participation. Non éligible si le nageur n'a pas participé aux deux trophées en totalité.

➤ Dames :

- MILLIA Eva (2013/12 ans) FRA A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX 2138 points
- **Proposition de stage de 50€** (En attente retour si stage effectué en 2025)

➤ Messieurs :

- Aucun nageur.





Mise à l'approbation des informations ci-dessus :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

Page | 8

3.4..2. Gagnant ou gagnante du nageur combatif

Participation financière obtenue par effet rétroactif à un stage.

Le gagnant est Arthur Froidefon du COPO Natation. Proposition de stage de 50€ (Pas de stage)

3.4..3. Nageurs qualifiés au France Benjamins et Juniors

Les nageurs qualifiés aux Championnats de France Benjamins (50m en décembre) et juniors (50m en avril et 25m en décembre) => Participation financière au stage organisé par la région s'il a lieu pour les nageurs qualifiés sinon participation financière obtenue par effet rétroactif à un stage, plafonné à un stage.

Proposition pour Gaëtan TARRISSE de 150€.

Mise à l'approbation des informations ci-dessus :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

3.4..4. Natation artistique

Les nageurs qualifiés au stage Natation Artistique organisée par la Ligue Nouvelle Aquitaine => Participation financière plafonnée à deux nageurs (saison 2024-2025)

- 1 nageuse ACAP
- 2 nageuses NAP

Remarque faite: pourquoi participons nous à des financements à des stages alors que la NA ne paie rien au comité (engagements).

Nathalie explique que la Ligue paye quasiment les ¾ de la totalité des stages. En 2025, à charge des clubs 70€.

A charge pour les stages NC, le club paye environ 60% et les parents 40%.





Proposition de stage de 0€/nageur

Mise à l'approbation des informations ci-dessus :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Page | 9

Approuvés à l'unanimité

3.5. Coupe de France des Départements

- Etat des lieux des nageurs.

Sélection Dordogne Equipe Dames 2026				
Nombre de nageuses	Noms et Prénoms	Année de naissance	Catégories	Clubs
1	Bochorishvili Keso	2013	U 13	ACAP
2	Chaminade Inès	2013	U 13	ACAP
3	Lecourt Léa	2013	U 13	CN St-Astier
4	Millia Eva	2013	U 13	ACAP
5	Tessandier Emma	2013	U 13	COPO
6	Brin Zoély	2014	U 13	CNB
7	Château Mathilde	2014	U 13	CN St-Astier
8	Chubilleau Raegan	2014	U 13	ACAP
9	Lhomond Elena	2014	U 13	ACAP
10	Merlos Louhane	2014	U 13	CNB
11	Pescheux Amandine	2015	U 11	CN St-Astier
12	Pic Lena	2015	U 11	CNB

Sélection Dordogne Equipe Messieurs 2026				
Nombre de nageuses	Noms et Prénoms	Année de naissance	Catégories	Clubs
1	Cadot Timéo	2013	U 13	ACAP
2	Chieze Max	2013	U 13	CNB
3	Fernandez Nathan	2013	U 13	CNB
4	Grangier Louis	2013	U 13	CNB
5	Huyhn Noah	2013	U 13	CNB
6	Lurgo Carrey Léo	2013	U 13	ACAP
7	Philips Ernest	2013	U 13	CNB
8	Brin Manao	2014	U 13	CNB
9	Ghemri Mehdi	2014	U 13	ACAP
10	Grimard Clément	2014	U 13	COPO
11	Laillou Grenereau Paul	2015	U 11	ACAP
12		2015	U 11	ACAP

- Dames : équipe complète mais pas de remplaçante (2014). 2 avenirs en réserve.
- Messieurs : Manque 2 nageurs 2014 + 1 remplaçant 2014. 1 avenir en réserve.
- Contacter NAP et USN24 pour voir si des nageurs U13 peuvent participer. Cela se faisait avant au niveau des sélections et ICTC.
- Antoine et Philippe à contacter la NAP (Hélène) et USN24 (Fabrice) pour compléter les équipes.

- Stage sélection lors des IC U12/U13

- Déplacement à la Teste les 28 et 29 mars
- LNA Challenge le 28 mars sous bannière CND24 (Engagements CND24)
- ICU13 le 29 mars (Engagements clubs)
- Frais de déplacements (2 nuits + repas) à la charge du comité avec prise en charge des clubs à hauteur de 50%. Camping du CE Police National centre ANAS ou Camping de La Forge. Repas club house rugby à 12€ le midi (club omnisport)
- Voir si possible d'amener 2 ou 3 avenirs.
- Budget à monter et équipes avec les clubs. Equipes sous bannière pour St Astier et COPO, CNB et ACAP pour compléter si équipes incomplètes
- *Information post réunion : Pas le minibus du CDOS*





Mise à l'approbation des informations ci-dessus :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Page | 10

Approuvés à l'unanimité

- Créer une fiche d'évaluation par nageur type « Le parcours du nageur » comme l'ont fait la voile et le surf (modèle transmis à Philippe et Antoine).
 - Serait intégré dans le livret pour les nouveaux.

3.6. Les officiels

- Nomination du nouveau référent Ligue des officiels
 - Proposition de Philippe Poucet dont le nom revient lors des échanges avec les officiels
 - Accord de la Ligue pour Philippe de Laurent Carrié.
 - Huguette demande à prendre la parole et demande à Laurent pourquoi il n'est pas mentionné le courrier envoyé par Huguette expliquant son retrait. Laurent indique que ce courrier à la vue de certains des propos tenus n'a pas sa place ici, ni ailleurs non plus.

Résumé mail du 3/12/2025, envoyé par Huguette :

Huguette annonce son retrait de ses fonctions de co-référente et demande à prendre la parole pour comprendre pourquoi Laurent n'a pas expliqué les raisons de son départ. Elle évoque un climat délétère, l'absence de réponse à ses alertes et souhaite désormais préserver sa sérénité en restant simple JA.

- L'absence d'un vote décidé par Laurent à la suite des consultations n'avait pour but uniquement d'éviter une humiliation et que le nom de Philippe était le seul qui faisait l'unanimité.
- À la suite d'une attaque verbale d'Huguette à l'encontre des officiels de Bergerac, Karine est intervenue pour lui rappeler la nécessité d'adopter une attitude respectueuse et pour apaiser la situation.

Mise à l'approbation des informations ci-dessus :

- Oui : 10 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 2 voix





Approuvés à l'unanimité

- Règlement des officiels.
 - Création d'un règlement des officiels et de ses modalités incluant une charte de bonne conduite. Gérard est étonné de l'apparition d'une charte de bonne conduite et Laurent précise que cette charte au niveau de la Ligue existe déjà.
 - En cours de rédaction, quasiment terminé. A revoir par le référent des officiels et le CODIR.
 - Validation lors de l'AG

Page | 11

Mise à l'approbation des informations :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

3.7. Natation artistique

- Programme et calendrier 2026.
 - Pour information : validé au niveau régional
- Validation convention Ligue / NAP / CND24 Synchronat du 15/03/2026 à Périgueux

Clause à discuter :

- Missions du comité départemental :

Le comité départemental, met à disposition ses ressources humaines et matérielles permettant d'assurer le bon déroulement sportif de la manifestation.

Le comité se tient à la disposition du club organisateur afin d'anticiper toute problématique et faire appel aux bénévoles du département.

Mise à l'approbation de la convention : Commentaire indiquant que le club NAP prendra à sa charge les bénévoles et équipements exceptés ceux disponibles au comité.

- Oui : 5 voix
- Non : 1 voix
- Abstention : 6 voix

Approuvés à l'unanimité

4. Commission Projet de développement :

Voir Compte rendu du 12 novembre 2025 qui aborde tous les sujets ci-dessous

4.1. Les Boucles de la Jemaye





- Voir Bilan et perspective 2026 Doc n°2025 CND24 PDD NGN 002-01 Bilan Les Boucles de la Jemaye.
- Voir 2026-CDN24 PDD CR 001 Rev 0 du 21 01 2026
- Avancement
 - Enregistrement pour devenir étape Coupe de France fait le 23/01. En attente retour de la Ligue qui questionne sur des détails, programme alors qu'ils sont dans le dossier transmis par Form à la FFN (Pas de communication entre ligue et FFN)
 - Programme à établir avec commission sportive sachant que le 5000m et 1000m sont sur la même journée
 - Questionnaire à faire et à transmettre aux participants 2025 pour avis avant semaine prochaine

Page | 12

Mise à l'approbation des informations :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

4.2. Animation sport santé

- Voir 2026-CDN24 PDD CR 001 Rev 0 du 21 01 2026

4.3. Coupe de France des départements

- Voir 2026-CDN24 PDD CR 001 Rev 0 du 21 01 2026

4.4. Lutte contre les noyades/AAQ

- FDVA2 – 2026
 - Réunion technique avec ANS à planifier
- Appel d'offre JAN Conseil Départemental
 - Reçu le 21 janvier 2026
 - En cours de construction avec PERIJOB
- Point AAQ et prévisions AAQ/JAN
 - Stage AAQ Nontron du 7 au 10 avril 2026
 - Offre de prestation transmise pour un montant de 2 893€
 - Offre matériel (Bonnets + chasubles) pour un montant de 1 440€





- Validé par la piscine de Nontron. La signature effective interviendra début mars 2026. Stage confirmé.
- Prévision de stage AAQ/JAN à me communiquer pour le 15 février 2026 avec dates, durée, nombre de place, etc.
- Ecriture du programme des noyades avec la SDJES24, La Préfecture pour les années à venir autour de 3 thématiques
 - Parcours du petit nageur vers nageur puis sauveteur
 - Formation avec la FNMNS/ERFAN (BNSSA, CPMNS, AAQ, Pompiers, etc.)
 - Emploi bourse pour une journée d'échange pour trouver un job avec PSL, France travail, etc.)
- Semaine Olympique : présentation écoles du Montponnais aux élèves sur la lutte contre les noyades
 - Ménèsplet : 31 mars : Mme Médina Sanchez CM1- CM2 A et CM1-CM2 B (je n'ai pas le nom de l'enseignant) :39 élèves en tout. Il y a possibilité de les regrouper tous dans une salle.
 - St Rémi vendredi 3 avril : Mme DI VITO : 21 élèves de CE2-CM1 +Mme MAZIERE : 16 élèves de CM2
 - St Martin de Gurson 3 avril : Mme Clémentine Carrel : 20 CP-CE1.

Page | 13

4.5. Inauguration Tamniés

- Inauguration fin mai avec support des nageurs des clubs.

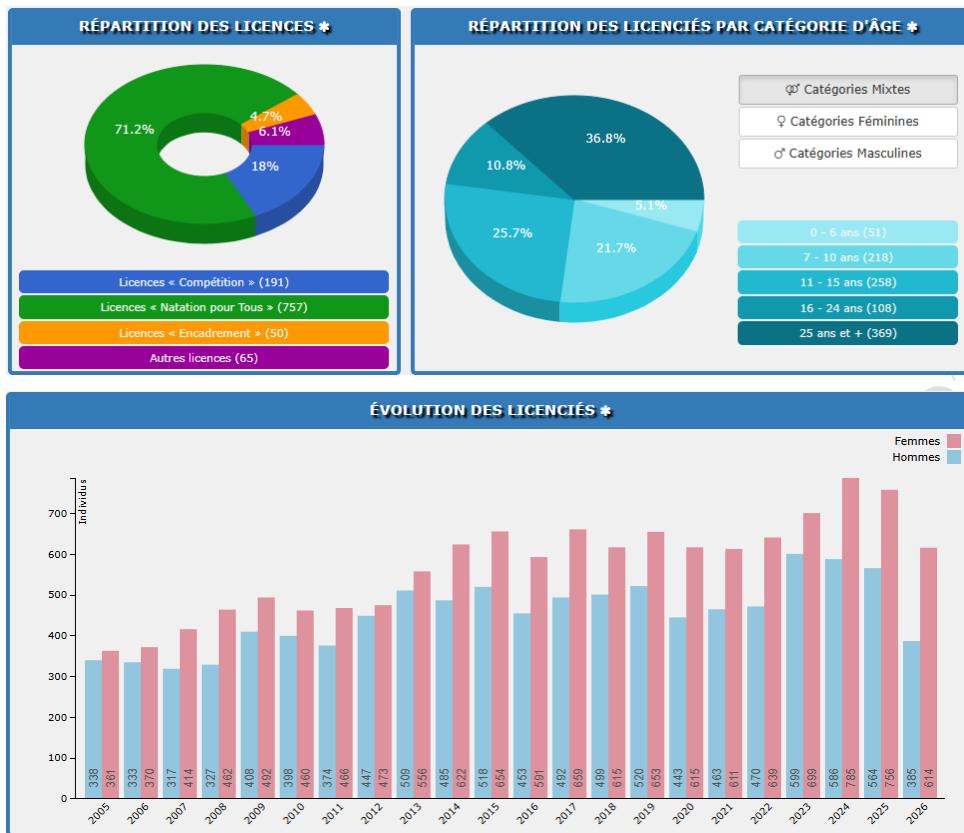
4.6. DLA – Point d'avancement

- Dernière journée le 12 décembre 2025 à Bergerac avec 2 ou 3 personnes en charge de projets (Charlotte, Frédéric, Antoine, Laurent, Philippe absent)
- Travail sur 2 dossiers Lutte contre les noyades et la Jemaye
- Réunion de retour avec l'ANS, le Département, Perijob et les 5 comités le 2 mars.

5. Questions diverses

5.1. Point Licences.





Page | 14

5.2. Agent de communication. Modification du contrat de Charlotte.

- Passage de 4h à 8h. Les années précédentes le poste était couvert par deux personnes. Charlotte 4h et Margaux 4h
- Nouvelle mission de recherche de partenaires. Prime indexée au pourcentage sur les revenus ramenée. En finalisation avec le PERIJOB et le CDOS afin d'avoir un contrat homogène.
- Les clauses

Prime sur objectif (détails et conditions en annexe) : sur la base du chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de la mission de développement partenarial, selon les critères suivants :

>> de 1 à 5000 € de Chiffre d'affaires par an : prime annuelle brute de 5% du Chiffre d'affaires annuel

>> de 5001 à 10 000 € : de Chiffre d'affaires par an : prime annuelle brute de 10% du Chiffre d'affaires annuel

>> de 10 001 à 15 000 € : de Chiffre d'affaires par an : prime annuelle brute de 15% du Chiffre d'affaires annuel

>> à partir de 15 001 € : de Chiffre d'affaires par an : prime annuelle brute de 20% du Chiffre d'affaires annuel

Le versement de la prime se fera en deux fois, sur la base des éléments transmis par le comité départemental de natation au 30 juin et au 31 décembre de l'année en cours.

Mise à l'approbation des informations :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité





5.3. AG comité.

- Date AG à modifier (Compétition NA le même jour, seule Nathalie y participe)
 - Difficile de la faire le dimanche pour plusieurs raisons : pas de salle en raison des élections, courte durée entre midi et 14h (pas de salle à la piscine) et peut-être lancement de la campagne de Lutte contre les noyades par la SDJES24 pour sensibiliser les clubs.
 - Voir si possible d'avoir la salle des fêtes du COPO
 - *Post réunion : La compétition du 8 mars est une compétition WEBCONFRONTATION, importante pour les clubs sous format départementaux et se tint sur 3 réunions, samedi matin, dimanche matin et après-midi. Possibilité le samedi à partir de 13h mais l'ACAP et peut-être la NAP ont des créneaux jusqu'à 16 ou 17h.*
 - Discussion ce week end à Brive entre les entraîneurs, Philippe, etc.*

Page | 15

- Préparation nouveau documents en cours de rédaction qui seront validés en AG :
 - Règlement des officiels : 2026 CND24 SPF RG 004-00 Off
 - Règlement financier : 2026 CND24 FI RG 005-00 Financier
 - Règlement intérieur
- Postes vacants et positionnement de certaines personnes
 - Actuellement 1 poste vacant
 - Voir si Louise continue ou non. Action Fredéric
 - Proposition de personnes qui participent activement à la vie du comité: Willy, Mylène B, Jean Marc P ou d'autres.
- Ouverture de poste 1 ou 2

Mise à l'approbation des informations :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

- Bilan de chacune des commissions
 - En attente des projets par les commissions. Date limite 31 janvier 2026
 - Estival : Reçu
 - PDD : Fait
 - Sportif (NC, NA, Officiels, etc.) : non reçu
 - Partenaire et communication : non reçu
 - Santé : non reçu
 - Officiel : Polo à lancer en petites tailles. La NA fait partie de la distribution.
- Budgets prévisionnels





- En cours. En attente des projets par les commissions. Date limite 31 janvier 2026
- Ordre du jour
 - 1) Appel nominal des clubs. A partir de XXhXX
 - 2) Introduction du Président.
 - 3) Rapport Moral
 - Les licences
 - Le sportif
 - La Natation Artistique
 - Projets de développement et promotion
 - Communication et partenariat
 - Rapport financier
 - Perspectives
 - 4) Questions diverses
 - 5) Valoriser nos nageurs
 - 6) Clôture de l'assemblée: remerciements

Page | 16

Fin de la réunion à 22h45.

Merci

Laurent Pascaud



6. Annexes

Page | 17